



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Le bureau exécutif

Paris, 1er octobre 2015

Communiqué de presse

23^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'étranger

La vingt-troisième session de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) se réunira à Paris du 5 au 9 octobre 2015 au Centre de conférences ministériel, situé au 27, rue de la Convention (Paris 15^{ème}).

L'AFE, composée de 90 conseillers, couvrant le monde entier, élus pour 6 ans, est une des instances représentatives des Français installés hors de France. Elle est leur porte-parole et le défenseur de leurs droits et intérêts. Présidée par M. Marc Villard, élu de la circonscription Asie-Océanie, l'assemblée est l'interlocuteur du gouvernement sur la situation des Français résidant à l'étranger et sur les politiques qui sont conduites à leur égard.

Au cours de la semaine, l'AFE, au travers de six commissions, adoptera des résolutions permettant de prendre en compte les préoccupations et les contraintes des Français qui vivent à l'étranger. Parmi les nombreux sujets qui seront étudiés, on peut citer : la simplification des démarches administratives, la carte européenne d'assurance maladie, la sécurité des Français à l'étranger, les questions fiscales, le recouvrement des créances alimentaires et l'enseignement français à l'étranger.

Depuis la réforme de la représentation politique des Français à l'étranger, l'AFE fait part de ses observations sur les dispositions du projet de loi de finances de l'année suivante qui concernent les Français expatriés. Une partie de leurs travaux y sera aussi consacrée.

M. Matthias FEKL, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, intervendra le 9 octobre 2015 en assemblée plénière.